

Pour une 13^e année consécutive : laissez-nous vous surprendre... encore une fois!

Ayant connu un vif succès de 1999 à 2010, le Centre québécois de formation en fiscalité – CQFF inc. est fier de vous inviter à nouveau au cours portant sur les plus récents changements en fiscalité survenus au cours des 12 derniers mois... le tout étant adapté aux planificateurs financiers et conseillers en placements.

Cette présentation vous permettra de vous tenir à jour concernant les nombreux changements très récents apportés à la Loi de l'impôt sur le revenu et aux pratiques administratives des autorités fiscales, tout en vous donnant les réponses aux questions que vos clients vous posent quotidiennement ainsi que des arguments de décisions, des trucs et des nouveautés pour vous et vos clients. Le tout sera ponctué d'une foule d'exemples pratiques reliés aux particuliers, aux travailleurs autonomes, aux fiducies, à la PME et à la TPE ainsi qu'aux sociétés de portefeuille. Le cours sera animé par Yves Chartrand, M.Fisc. et ce, dans une atmosphère agréable et dynamique. **De plus, le cours est admissible aux unités de formation continue (UFC).**

Également, le CQFF vous offre l'opportunité de travailler avec des outils supplémentaires qui sont très appréciés voire même essentiels à l'enrichissement de vos connaissances : un manuel de cours de plus de 500 pages tout à fait à jour, plusieurs « Communiqués importants » de plusieurs pages que vous recevrez (via votre « Boîte aux lettres » virtuelle sur notre site Web) au cours des mois qui suivent la formation pour un suivi exceptionnel du matériel de cours, près de 80 tableaux très détaillés et très utiles à consulter et une table d'impôt plastifiée (sociétés & particuliers) pour insérer dans votre portefeuille. **Finalement, suite à votre participation au cours, vous aurez aussi accès à la version « en ligne » de vos cartables de cours (en plus de la version « papier ») et ce, via Internet, pour effectuer vos recherches ou pour lire une section de votre cartable de cours!**

Parmi la multitude de sujets abordés, il sera question, entre autres :

- 1) des diverses « sagas » ayant présentement lieu en fiscalité, que ce soit au niveau du courtage immobilier, des vérifications fiscales de toute nature dont les entreprises de prestation de services personnels (« les employés incorporés ») et des stratégies précises visant à en diminuer les impacts défavorables, le suivi sur la technique du pipeline au décès, les vérifications des gens fortunés par l'ARC, etc., etc.;
- 2) des modifications découlant du budget du Québec du 17 mars 2011 dont celles sur la retraite ainsi que du budget fédéral du 6 juin 2011, incluant des modifications importantes à certaines règles fiscales bien connues via de nouvelles règles anti-évitement...;
- 3) d'un suivi important sur plusieurs stratégies fiscales pour lesquelles nous avons demandé des interprétations techniques auprès des autorités fiscales, que ce soit sur certaines règles fiscales, de stratégies fiscales multiples ou de réorganisations corporatives;
- 4) d'une multitude de nouvelles informations fiscales concernant certains véhicules de placements, d'assurances ainsi que de véhicules pour la retraite y compris sur des stratagèmes qui sont parfois contestés par le fisc;
- 5) d'une multitude d'interprétations techniques tant au fédéral qu'au provincial afin de connaître les vraies prises de position administrative des autorités fiscales;
- 6) des nombreuses surprises, qui, comme à l'habitude, sont annoncées chaque automne par les autorités fiscales;

(... suite à la page suivante)

Activité n° 2

MISE À JOUR EN FISCALITÉ - 2011 POUR LES PLANIFICATEURS FINANCIERS ET LES CONSEILLERS EN PLACEMENTS : LA REVUE DES 12 DERNIERS MOIS

- 7) comme chaque année, la revue de la jurisprudence utile en pratique ainsi que les impacts en découlant;
- 8) de certains aspects de fiscalité internationale;
- 9) de notre section « Saviez-vous que? » et de notre « Courrier du lecteur » (réponses détaillées à des questions de nos participants sur différents sujets) **incluant de nouveaux liens Web avec tous les sujets des années antérieures qui sont toujours pertinents!**;
- 10) un chapitre entier (de très loin le meilleur disponible sur le marché) mis à jour annuellement sur l'imposition de la résidence principale et/ou secondaire et les stratégies étonnantes pouvant être envisagées;
- 11) une liste de plus de 300 conseils fiscaux pour vos clients;

... et bien d'autres sujets...

Le cours est d'une durée de 4 heures (8h à 12h) et le coût est de 249,95 \$ plus taxes. Toutes les dates de cours sont indiquées à la page 26. Des rabais sont applicables s'il y a plus d'un participant de la même entreprise (voir les notes au bas de la page 26).

DE LOIN LE MEILLEUR COURS DE MISE À JOUR ANNUELLE EN FISCALITÉ
DISPONIBLE POUR LES INTERVENANTS DU MILIEU FINANCIER...

FAITES COMME :

- **Mouvement Desjardins (1 242 participants)**
- **Banque Nationale du Canada (400 participants)**
- **Services financiers Investors Inc. (232 participants)**
- **Financière Banque Nationale (135 participants)**
- **Force financière Excel (93 participants)**
- **Banque Scotia (64 participants)**
- **Banque Laurentienne (32 participants)**

ASSUREZ-VOUS DE LA PLUS GRANDE COMPÉTENCE
POSSIBLE DE VOTRE PERSONNEL PROFESSIONNEL